

Championnat 3^{ème} division mixte E

Les 22 et 23 juin 2019 à Bouafles (27)



Epreuve devant respecter le règlement sportif de la Commission Eau Douce de la FFPS



Organisation

Ce championnat comportera 27 participants répartis en 3 secteurs de 9
(Voir le plan ci-dessous).

Un pré-piquetage sera effectué le week-end précédent.

Une somme de 7 euros vous sera demandé lors du pointage des concurrents. Cette somme permet au CD organisateur (le CD 27) d'offrir des coupes aux vainqueurs, un vin d'honneur à tous les participants et à vous permettre de faire ce championnat dans des conditions de confort optimal.

Profondeur : 3 à 4 mètres à 13 mètres du bord, 4 à 6 mètres à 25 mètres

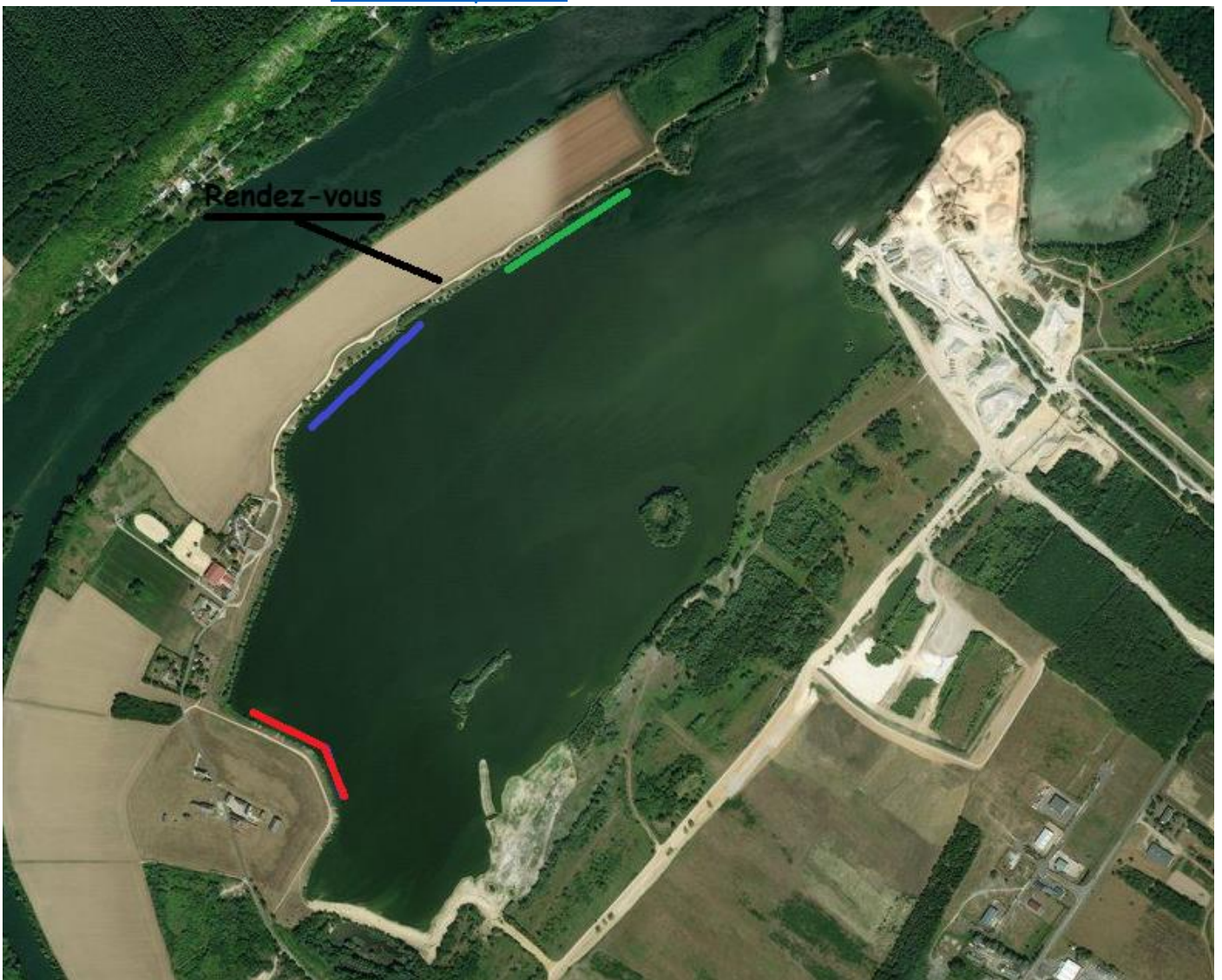
Poissons dominants : Brèmes, gardons, hybrides, silures....

En cas de forfait, prévenir Jean Claude Poinsignon :

06 85 05 10 95 jcpoinsignon@ffpsed.fr

En dernière minute, Frédéric Linard :

06 60 69 70 64 flinard@ffpsed.fr



Accès au parcours

Ce championnat se déroulera sur la commune de Bouafles, dans une ballastière.

Pour y accéder, il faut aller à Courcelles sur Seine, en venant soit des Andelys, soit de Gaillon.

A Courcelles prendre la direction « Les Mousseaux » (à droite avant la boulangerie si on vient des Andelys, à gauche après si on vient de Gaillon).

Continuer tout droit jusqu'au bord de la ballastière.

Le rendez-vous se situe entre les secteurs bleu et vert.

Le droit de pêche appartient à la commune de Bouafles. Il y a un droit de pêche à acquitter (5 euros par jour), sauf pour les compétiteurs la semaine précédant le championnat (la liste des participants sera communiquée à la municipalité).

Limitations

Canne 13 m 00, canne à moulinet 8 m 00 maximum

Amorce : 17 litres y compris terre et autre ingrédients, mouillée, tamisée.

Esches : 1 litres $\frac{1}{2}$ comprenant $\frac{1}{2}$ litre maximum de fouillis ou de vers de vase, dont $\frac{1}{4}$ litre maximum de vers de vase, et $\frac{1}{2}$ litre maximum de vers de terre non coupés

Les esches pour l'hameçon peuvent être présentées à part dans des quantités raisonnables
Ces esches doivent être présentées dans des boîtes mesure, sans maintien du couvercle.

Toute esche qui ne sera pas présenté dans des boîtes mesure ne pourra être utilisée.

Prévoir une **deuxième bourriche**, le nombre de prises peut être important.

Limitation des carnassiers :

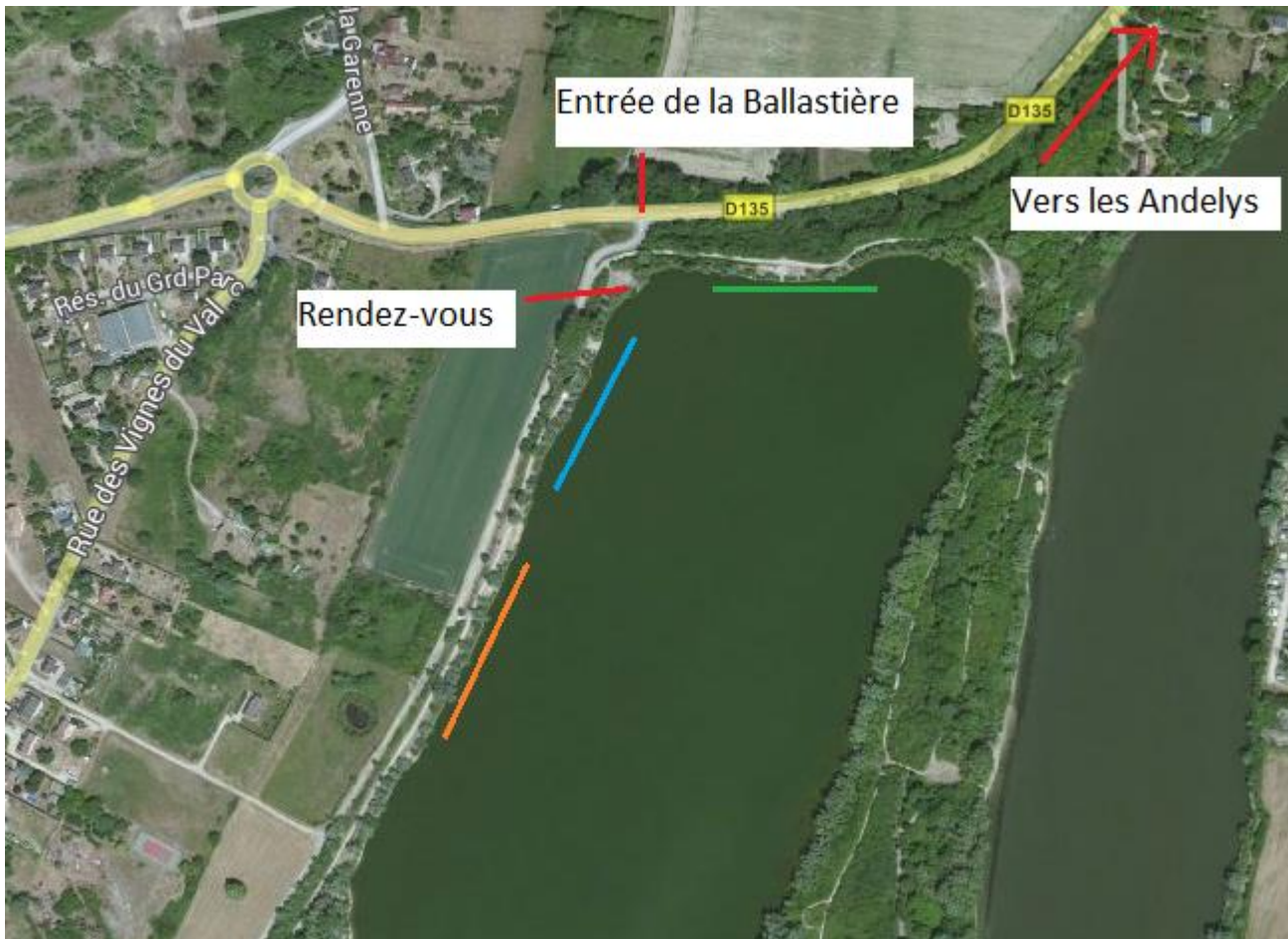
Anguille interdite

Brochet 50 cm

Sandre pas de limite

Parcours de remplacement

Etang de Tosny (27), même configuration et mêmes poissons qu'à Bouafles.



En venant des Andelys, passer le pont sur la Seine direction Tosny, l'entrée de la ballastière se trouve sur la gauche.

Horaires :

Samedi 22 juin

1^{ère} Manche :

6 h 30	Rendez-vous sur place.
7 h 00	Tirage au sort
8 h 30	Début du contrôle des esches (signal sonore)
9 h 20	Amorçage
9 h 30	Pêche
12 h 25	Il reste 5 minutes
12 h 30	Fin de la manche

Distribution des fiches de la 2^{ème} manche pendant la pesée de la 1^{ère} manche.

2^{ème} Manche :

14 h 00	Entrée dans les boxes
15 h 00	Début du contrôle des esches (signal sonore)
15 h 50	Amorçage
16 h 00	Pêche
18 h 55	Il reste 5 minutes
19 h 00	Fin de la manche

Dimanche 23 juin

7 h 00	Rendez-vous sur place, café et viennoiseries offert
7 h 30	Distribution des fiches
8 h 00	Entrée dans les boxes
8 h 40	Début du contrôle des esches (signal sonore)
9 h 20	Amorçage
10 h 00	Pêche
12 h 55	Il reste 5 minutes
13 h 00	Fin de la manche

Résultats et palmarès vers 14 h 30

Vin d'Honneur

Buvette assurée sur place les trois jours.

Pour vos logements, contacter l'office du tourisme Seine Normandie :

www.cape-tourisme.fr

Pour vos esches :

Daniel DUFILS - 06 33 02 34 57

NATURE 27 - Verneuil sur Avre : 02 32 33 04 07

PASSION PECH'EURE - Fauville : 07 83 90 34 77

ANGL'EURE SHOP - Vernon : 06 36 52 30 01

MULTIPÊCHE NORMANDIE ROUEN : 02 32 10 10 92